

REPUBLICHE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DU MAYO DANAY

COMMUNE DE GUEME

COMMISSION INTERNE
DE PASSATION DES MARCHES

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

FAR NORTH REGION

MAYO DANAY DIVISION

GUEME COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARD

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 01/2025/DC/C-GME/SG/CIPM/2025

DU 05/03/2025 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE DE QUATRE CENT QUATRE VINGT DIX HUIT (498) TABLES BANCS DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE GUEME: EP MARA (50), EP DABAYE CENTRE (50), EP DABAYE KIRWANG (50), EP GUIA (50), EP AGOLLA (50), EP WIDIGUE (50), EP GUEME (50), EP BILINGUE KARTOUA (50), EP WIDIGUE HLAGAM (49), EP GABARAYE MERENGUE (49), ARRONDISSEMENT DE VELE, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME - NORD

Le Maire de la Commune de GUEME, Autorité Contractante, lance un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation pour la fourniture de quatre cent quatre-vingt-dix-huit (498) tables bancs dans certaines écoles primaires de la commune de Guémé: EP MARA (50), EP DABAYE CENTRE (50), EP DABAYE KIRWANG (50), EP GUIA (50), EP AGOLLA (50), EP WIDIGUE (50), EP GUEME (50), EP BILINGUE KARTOUA (50), EP WIDIGUE HLAGAM (49), EP GABARAYE MERENGUE (49), arrondissement de Vélé, département du mayo-danay, région de l'extrême - nord

1. Objet de la fourniture

L'objet de la présente Demande de Consultation, porte sur la fourniture de quatre cent quatre-vingt-dix-huit (498) tables bancs dans certaines écoles primaires de la commune de Guémé : EP MARA (50), EP DABAYE CENTRE (50), EP DABAYE KIRWANG (50), EP GUIA (50), EP AGOLLA (50), EP WIDIGUE (50), EP GUEME (50), EP BILINGUE KARTOUA (50), EP WIDIGUE HLAGAM (49), EP GABARAYE MERENGUE (49), en conformité avec les prescriptions du Descriptif de la Fourniture.

2. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine.

Par la présente consultation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les **informations authentiques** qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

3 Financement

La fourniture, objet de la présente Demande de Cotation, est financée par les ressources MINEDUB, Exercice 2025 pour un coût prévisionnel de quatorze millions neuf cent quarante mille (14 940 000) de Francs CFA TTC.

4 Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de GUEME.

5 Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier de Consultation peut être obtenu à la Mairie de GUEME, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Cinquante mille (50 000) francs CFA**, auprès de la Recette Municipale de GUEME.

6 Remise des Offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Consultation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de GUEME, au plus tard le 02/04/2025 à 13 heures, heure locale et devra porter la mention :

« AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 01/2025/DC/C-GME/SG/CIPM/2025
DU ___/___/2025 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE DE QUATRE CENT QUATRE VINGT DIX HUIT (498) TABLES BANCS
DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE GUEME : EP MARA (50), EP DABAYE CENTRE (50), EP DABAYE KIRWANG (50), EP GUIA (50),
EP AGOLLA (50), EP WIDIGUE (50), EP GUEME (50), EP BILINGUE KARTOUA (50), EP WIDIGUE HLAGAM (49), EP GABARAYE MERENGUE (49),
ARRONDISSEMENT DE VELE, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME - NORD
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

7. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra, joindre à ses pièces administratives une **caution de soumission** d'un montant de **deux cent quatre-vingt-dix-huit mille huit cent (298 800) de francs CFA** constitué à 100% en numéraire et consigné à la Caisse de Dépôt et Consignation (CODEC) contre récépissé de consignation et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Cette caution doit être constitué à 100% en numéraire et consigné à la Caisse de Dépôt et Consignation (CODEC) contre récépissé de consignation.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

8. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 02/04/2025 à 14 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de GUEME, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

9. Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet avis de consultation, le délai de réponse est fixé à vingt un (21) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'avis de consultation.

10. Délais de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison de l'ensemble de la fourniture est deux (02) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la livraison.

11. Attribution du Marché

Le Maire de la Commune de GUEME, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme à la demande de cotation.

12. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre -vingt -dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Mairie de GUEME, Tel: 654 78 19 76

GUEME, le 05 MARS 2025

Le Maire de la Commune

(Autorité Contractante)



Ampliations,

- ARMP (pour publication au JDMP)
- DOMAPMD/SPM (pour archivage)
- PRESIDENT/ CIPM (pour action)
- AFFICHAGE /ARCHIVES (pour information et mémoire)